

COMMUNE D'ALLONDRELLE LA-MALMAISON

Compte rendu des délibérations de la Séance ordinaire du 19 décembre 2015 à 10H30.

PRESENTS : MM. MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric 1er adjoint, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, JONETTE Marie, CHAPUT Marie-Ange , BECRET Lise, MM. PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, CAPART François, LEDOYEN Jean-Pierre.

Absents excusés : MM VENERUCCI David, MALGRAS Jean-Marc, BLANCHETETE Gilbert et BOUS Xavier 2ème adjoint,

1. Ajustement de crédits – budget de l'eau.

Le paiement du solde des travaux d'enfouissement des réseaux d'eau suppose l'ajustement des crédits suivants :

- En recettes : 10222 FCTVA : + 450 €
- En dépenses : 2315 – 302 : + 450 €
- En dépenses : 66111 : + 0.01 €
- En dépenses : 6061 : - 0.01 €

Voté à l'unanimité.

2. Assurance de la Commune.

L'assurance de la Commune arrive à échéance le 31 décembre prochain. Une mise en concurrence a été faite auprès de deux compagnies : la SMACL et Groupama.

Pour un niveau de garantie maximal, le conseil décide de retenir la proposition de la SMACL pour une cotisation annuelle TTC sans franchise de 2 999.81 €

Voté à l'unanimité.

3. Reprise déficit d'exploitation 2014 – budget assainissement.

A la demande du trésorier de Longuyon, et suite à la clôture du budget assainissement, il y a lieu de reprendre le déficit d'exploitation d'un montant de 1 549, 33 €, en réduisant le résultat de fonctionnement reporté de la commune.

Comme la reprise de ce déficit était prévue au budget communal au compte 6521, il y a lieu de reprendre les crédits à ce compte.

Le conseil accepte la modification du budget comme suit :

Compte 6521 part assainissement :	– 1549, 33 €
Compte 002 résultat de fonctionnement antérieur :	– 1549, 33 €

A l'unanimité

4. Recensement de la Population

Le conseil décide d'ouvrir un poste d'agent recenseur ;